## Quelles politiques économiques dans le cadre européen?

#### **Définition**

Les politiques économiques désignent l'ensemble des décisions prises par les pouvoirs publics pour modifier durablement les structures de l'économie. Dans le cadre de l'Union européenne, ces politiques peuvent être menées soit au niveau national, soit à l'échelle communautaire.

Néanmoins, la répartition des compétences varie : la **politique monétaire** est centralisée au sein de la **Banque centrale européenne** pour les pays de la **zone euro**, tandis que les **politiques budgétaires** restent largement sous la responsabilité des **États membres**. Par conséquent, la coordination de ces politiques au sein de l'Union constitue un **enjeu majeur** pour la **croissance** et la **stabilité économique**.

#### Problématique

Quelles sont les politiques économiques menées dans le cadre européen et quels sont leurs effets ?

#### I) L'intégration européenne favorise la croissance mais impose des contraintes

Tout d'abord, l'Union européenne s'est construite progressivement à travers différentes étapes d'intégration économique. On est ainsi passé d'une zone de libre-échange, avec suppression des droits de douane, à un marché unique, où circulent librement biens, services, capitaux et personnes, puis à une union monétaire pour les pays de la zone euro, avec une monnaie commune : l'euro.

Cette intégration permet de stimuler la croissance économique. En effet, la suppression des barrières commerciales favorise la spécialisation des pays, augmente la taille des marchés et génère des économies d'échelle. Par exemple, une entreprise automobile peut vendre ses véhicules dans toute l'Union sans obstacle douanier, ce qui réduit ses coûts moyens et renforce sa compétitivité.

Par ailleurs, la concurrence accrue entre entreprises européennes incite à l'innovation, tandis que les fonds structurels européens soutiennent le développement des régions en retard, comme certaines régions rurales de Bulgarie ou du Portugal. Dès lors, l'intégration européenne favorise globalement la croissance, même si elle impose des contraintes de coordination, notamment en matière de politique budgétaire.

# II) La politique monétaire européenne est centralisée, la politique budgétaire demeure nationale

D'une part, la politique monétaire dans la zone euro est entièrement gérée par la Banque centrale européenne (BCE), dont l'objectif principal est de garantir la stabilité des prix. Depuis la crise de 2008, la BCE a assoupli sa politique en menant des programmes de rachat d'actifs (quantitative easing) et en maintenant des taux d'intérêt très faibles afin de relancer l'investissement et la consommation.

Par ailleurs, les **politiques budgétaires**, c'est-à-dire celles qui consistent à **modifier** les **dépenses publiques** et les **impôts** pour influencer la **situation économique**, sont encore décidées par **chaque État membre individuellement**. Toutefois, ces politiques sont encadrées par le **Pacte de stabilité et de croissance**, qui impose de limiter le **déficit public** à 3 % du produit intérieur brut et la **dette** à 60 %.

Ces règles ont parfois conduit à une **austérité budgétaire** en période de crise, comme en Grèce entre 2010 et 2015, freinant ainsi la **reprise économique**.

#### III) La coordination des politiques économiques européennes reste limitée et imparfaite

Malgré certains progrès, la coordination des politiques économiques reste **incomplète** au sein de l'**Union européenne**. En effet, alors que la politique monétaire est unique pour tous les pays de la zone euro, les politiques budgétaires restent **nationales**, ce qui peut provoquer des **décalages de stratégie**. Ainsi, un pays peut décider de **relancer l'activité**, pendant qu'un autre mène une **politique de rigueur**, rendant la politique monétaire commune moins efficace.

Par ailleurs, l'Union européenne peine à faire face aux chocs asymétriques, c'est-à-dire aux crises touchant uniquement certains pays. Cela s'est vu clairement lors de la crise de la dette grecque ou, plus récemment, lors de la pandémie, où les pays les plus touchés (comme l'Italie ou l'Espagne) ont dû attendre des accords difficiles pour bénéficier d'un soutien financier.

Cependant, certaines avancées existent. Par exemple, en 2020, l'Union européenne a mis en place un plan de relance historique de 750 milliards d'euros, financé par un emprunt commun, destiné à soutenir la transition écologique et numérique. Ce plan constitue un pas vers une plus grande solidarité budgétaire.

### Conclusion

En somme, les politiques économiques dans le cadre européen s'appuient à la fois sur une **intégration** commerciale et monétaire et sur des règles budgétaires communes, mais leur mise en œuvre reste partiellement décentralisée. Si la politique monétaire est conduite de manière centralisée par la BCE, la politique budgétaire demeure aux mains des États, ce qui complique leur coordination.

Néanmoins, face aux crises, l'Union européenne a su faire preuve d'adaptabilité, notamment en créant des instruments de soutien commun. Dès lors, le défi majeur reste d'approfondir la coordination entre les États tout en conservant la souveraineté budgétaire nationale, afin d'assurer à la fois stabilité, solidarité et efficacité économique.

En éspérant que ce résumé de cours vous a été bénéfique, je vous encourage à découvrir les autres résumés de cours dans la rubrique "SES".